

Procès Verbal de la réunion du Conseil Municipal du 26 JUIN 2025

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué le 18 juin, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en séance publique, sous la présidence de Mme Sandrine GAUTHIER PACOUD, maire

Etaient présents : CACHOT Jean, 1er adjoint, PEAN Franck, 3^{ème} adjoint, BAIGUE Xavier, BERREZ Serge, BERTHET Audrey, PETITCOLAS Alain, ROUSSEL Frédéric, conseillers.

Absents excusés : RINGENBACH Sandra, SORNAY Jean-Paul, CABUT Danielle
Monsieur ROUSSEL Frédéric a été élu secrétaire de séance à l'unanimité.

Ordre du jour de la séance :

1. Approbation du compte-rendu du conseil du 10 avril 2025

⇒ Validé à l'unanimité

2. Point par le 1er adjoint sur les dossiers bois/forêt et travaux communaux ;

2.1. Application du régime forestier : Modification foncière des surfaces relevant du régime forestier.

Un nouveau contrat, plan de gestion, a été signé avec l'ONF.

Il est envisagé une coupe rase sur une parcelle impactée par la maladie

La vente des arbres sur cette parcelle pourrait rapporter 10 000 € par hectare, soit 70 000 euros pour les 7 hectares. L'ONF va procéder aux replantations d'autres variétés, telles que chaîne érable, sapin... La vente va permettre de financer la replantation.

Il a été évoqué la possibilité de créer un chemin d'accès pour la parcelle 3, 4 et 5 à Buron.

À noter qu'une parcelle vers le « champ à Céline » est à vendre. La commune ne peut pas exercer son droit de préemption car le terrain n'est pas classé en bois.

Pour rappel, pour que la commune puisse exercer son droit de préemption, il faut 1/ que la parcelle soit classée au cadastre en bois, 2/ si tel est le cas, il faut que le terrain communal jouxtant ladite parcelle soit classé en bois et soumis à l'ONF

3. Point par le 2ème adjoint sur les dossiers affaires sociales, vie associative, espaces verts et communication ;

3.1. Dispositif Cartes Jeunes

La carte jeune d'une valeur de 9 euros est offerte par la commune. 12 cartes ont été demandées. **Peut-être trois de plus.** Ces cartes concernent les enfants de la commune nés entre 2004 et 2018.

4. Point par le 3ème adjoint sur les dossiers eau et réseaux ;

Le nouveau système de pompage de la station fonctionne. Nous avons perçu une aide de 5574 € de la part de l'Etat, dans le cadre de la DETR.

Obligation de changer le compteur principal de la station de pompage.

À noter une fuite chez Mme RAUSCHWANDER qui a pénalisé les riverains proches.

5. Lotissement :

5.1. retour réunion AMO

Le bureau d'études a fait 5 propositions de plan d'aménagement.

Avant-Projet A : 8 parcelles

Avant-Projet B : 6 parcelles

Avant-Projet C : 7 parcelles

Avant-Projet D : 6 parcelles

Avant-Projet E : 7 parcelles

Ces parcelles ont une contenance comprise entre 420 m² et 630 m²

Le conseil municipal souhaite que le bureau d'études propose un mix entre l'avant-projet A et l'avant-projet B avec l'aire de retournement, t une surface un peu plus élevée

5.2. Taxe d'aménagement :

Dans ce cadre, la Commune souhaite modifier sa taxe d'aménagement. Celle-ci est actuellement de 1 % de la surface de la maison habitable. La commune souhaiterait qu'elle passe à 3 %.

6. Subventions aux associations :

ADMR	250
Aide humanitaire	50
Amicale des donneurs de sang	50
Amis de la rivière d'Ain	100
Assoc maison des parents-Semons l'espoir-maison des familles	80
Association prévention routière	50
Banque alimentaire	50
Beauregard en fête	600
CAVA Comité d'Animation Vallée de l'Ain	120
Chorale Clairpontoise	60
Club de la Combe d'Ain (anciens PDP)	50
Club omnisports Clairvalien	200
Foyer rural Val de l'Ain	50
Les amis du colibri	50
LES BLEUETS DE France	50
Peuples solidaires jura	100
ARA 39 Association Relai Autisme	100
Les restaurants du Cœurdu Jura	100
Sclérose en plaque AFSEP	50
Souvenir français	50
2 210 €	

7. Elections 2026 : échanges

A compter des élections municipales 2026, toutes les communes seront soumises au scrutin de liste paritaire. Cela signifie que les listes de candidats seront bloquées à 11 conseillers et que la parité devra être présente. Un échange et un tour de table s'ensuit sur les projets des conseillers en place : candidat à nouveau, en réflexion, ...

Dans le cadre de cet échange, certains conseillers évoquent une réflexion sur un projet de fusion de commune avec Pont de Poitte. Les avis sont partagés mais une majorité de conseillers ne valident pas du tout cette proposition

8. Questions diverses :

8.1. Présentation du système d'information Intramuros

Proposition à étudier qui reviendrait à environ dix euros par mois à la commune. Cette solution est une application pour que les administrés puissent être informés des activités de la Commune.

8.2. Beauregard en Fête souhaite relancer les animations pour la Commune.

Séance levée à 23h55.